

Relevé de décisions du Conseil fédéral - CF du 03/04/2016

N°	Quoi ?	Qui ?	Pour quand ?	Réalisé ?
1	Demander le remboursement de l'affaire GA à l'avocate de la FFAP.	S.Odin	19/11/16	
2	Dénoncer le contrat PayBox 3 mois avant l'échéance (31/12/16).	S.Odin	15/09/16	Fait
3	Actualiser le cahier des charges des congrès et ses annexes.	W.Condette	27/10/16	
4	Se renseigner pour l'achat éventuel d'une machine à carte.	S.Cabannes	02/04/16	
5	Lancer la commission des Congrès	S. Odin	19/11/16	Fait
6	BIAM : suivi des retours	W. Alban	01/04/16	Fait
7	Grades et titres à expérimenter pendant 1 an	JM Marlois	01/04/17	
8	Collectionneurs : rapprochement des deux groupes en vue d'une fusion	S. Odin	01/04/17	
9	Présenter le tableau budgétaire Eq de France Scène plus clairement	M. Delville	19/11/16	Fait
10	Trouver une alternative à Ancrage production	P. Bad	01/04/17	
11	Jurys Vidéos de l'année : faire une liste de professionnels	C. Gilsons	19/11/16	

Rédigé par **Gérald Rougevin**, le : 22/04/2016





Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Marc Louat

<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général :
Gérald Rougevin
49 av de Condé
94100 Saint Maur des Fossés
secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

CONSEIL FEDERAL du 03 avril 2016 - PARIS.

Ordre du jour :

- 1) Mot du Président.
- 2) Questions diverses : Posées en début de réunion
- 3) Validation du compte-rendu du Conseil fédéral du 23/01/2016.
- 4) Avancement des actions des relevés de décisions
- 5) Les grands projets FFAP pour 3 ans.
- 6) La Communication à la FFAP.
- 7) Reprise en mains des congrès par la FFAP.
- 8) Rapprochement des collectionneurs.
- 9) La Revue.
- 10) Le budget 2017
- 11) Situation de la Structure Equipe de France de Magie FFAP de close-up.
- 12) Situation de la Structure Equipe de France de Magie FFAP de scène.
- 13) Situation de la Structure Spectacles de l'année et de la Commission des Vidéos de l'année.
- 14) Situation de la Commission Titres et grades.
- 15) Situation de la Commission du BIAM et Atelier de l'Enchanteur.
- 16) Les assises de la Magie.
- 17) Le local
- 18) L'assurance de la FFAP.
- 19) Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

Présents et représentés/Absents excusés/Absents/Invité : cf [Annexe 1](#)

16 membres présents ou représentés valablement sur 24 élus. Le quorum est atteint et le Conseil, valide.

Point non traité :

Point 6 sur la communication
Point 7 sur la reprise des congrès traité en Assemblée
Point 10 sur le budget 2017
Point 18 sur les assurances

**Le Conseil fédéral aura lieu le samedi 19 novembre 2016 à la Maison de la Magie à Blois.
Le Bureau fédéral aura lieu le dimanche 20 novembre 2016 à la Maison de la Magie à Blois**

1 - Mot du Président

Serge Odin accueille tous les participants en les remerciant pour leur implication.

a) La participation des présidents au Conseil :

Serge Odin fait le constat d'une pénurie de candidatures au Conseil et d'implication des présidents d'amicales, le nombre de présidents présents physiquement à l'Assemblée paraît « insuffisant ».

b) Remerciements :

Serge Odin remercie Philippe Dinot qui a accepté d'assurer la transition pour accompagner Marc Louat dans la fonction de trésorier, Marc Louat qui en assure l'intérim, dans l'attente de trouver un membre FFAP souhaitant exercer cette fonction.

Serge Odin remercie William Condette pour son implication dans le travail concernant la Maison de la FFAP dans son ensemble.

c) Démission de William Condette au poste de responsable de la boutique FFAP :

William Condette annonce sa démission du poste de responsable de la boutique FFAP. Le poste est donc vacant.

En séance, un débat a lieu sur le rôle concernant la boutique et sur le responsable ou l'équipe à trouver rapidement afin d'assurer la continuité. La proposition de demander à Georges Naudet, nouveau responsable de la Maison de la FFAP est avancée.

Le nouveau responsable de la Maison de la FFAP, Georges Naudet, est sur les lieux. Le Conseil lui fait donc la proposition, qu'il accepte en se portant candidat. William Condette lui remet les clefs en séance.

Les changements liés au site et à la boutique ainsi que sur les transactions informatiques sont lancés. Le trésorier reçoit une copie des transactions.

Concernant les Congrès, William continuera d'être le destinataire afin de pouvoir gérer les achats liés aux congrès au sein de la structure Congrès.

2 - Questions diverses

Jean-Claude Eude : question sur le fonctionnement du budget de l'équipe de France Scène :

De quelle manière fonctionne le budget ? Est-ce que le budget voté ne doit pas être dépassé chaque année OU est-ce que les recettes sont prises, après avoir fait un reversement du trop perçu vers la FFAP et ensuite on repart sur un nouveau budget l'année suivante ?

Rép de Pathy Bad : actuellement le fonctionnement est la seconde version.

Jean-Claude Eude demande alors que les comptes Equipe de France Scène soient présentés dans ce sens pour plus de lisibilité et de transparence, notamment dans le cadre de la vérification des comptes de la FFAP.

Pathy Bad propose que Martine Delville, trésorière de l'équipe de France Scène, ait la signature du compte Equipe de France Scène et puisse présenter les comptes selon un formalisme plus clair à la lecture et correspondant au fonctionnement réel.

Vote du Bureau sur la question : Martine Delville peut-elle avoir la signature du compte 2quipe de France Scène ?

Résultat : 0 abs, 0 contre, le bureau vote à l'unanimité.

3- Validation du compte-rendu du Conseil fédéral du 23/01/2016

Question : Validez-vous le compte-rendu ?

Vote : 0 abstention ; 0 contre ; 16 pour.

4- Avancement des actions des relevés de décisions

Cf Annexe 2

Point 1 : le remboursement n'est pas fait. Décision d'attendre jusqu'au prochain Conseil Fédéral.

Point 2 : Stéphane Cabannes doit dénoncer l'abonnement sur PayBox au plus vite pour éviter la reconduction automatique.

Point 3 : Fait

Point 4 : en cours, la commission Congrès doit être lancée. Si quelqu'un ne respecte pas le cahier des charges du Congrès, que faire ?

- a) La FFAP peut dénoncer le contrat passé avec l'organisateur du Congrès
- b) William Condette dit que la structure Congrès travaille déjà en partenariat avec l'amicale locale et continuera de le faire selon des modalités dont certaines sont déjà inscrites dans le cahier des charges. L'ensemble (structure congrès + amicale locale) constitue l'organisation du congrès et doit fonctionner en équipe intégrée. La structure Congrès avertit la FFAP (Bureau) qui devra prendre des décisions le cas échéant.
- c) Jean Claude Eude préconise que le plateau d'artistes devra avoir une enveloppe de départ à respecter
- d) Joël Hennessy indique que le contrat actuel est à réécrire en cohérence avec le nouveau cahier des charges
 - Serge Odin rappelle que la politique du bureau de la FFAP est de reprendre en mains les congrès ainsi qu'il a été décidé/voté en Assemblée Fédérale la veille. La commission congrès devra travailler sur les modalités de fonctionnement de la structure congrès FFAP avec les clubs. Joël Hennessy ne souhaite plus faire partie de cette commission, tout d'abord parce que celle qui avait été décidée lors du dernier Conseil de janvier et qui devait étudier la reprise des congrès par la FFAP n'a jamais été mise en place, ensuite parce qu'il est en désaccord avec le principe de reprise en mains des congrès par la FFAP (décision prise en AF le 2 avril 2016).

Equipe de travail pour la commission :

- Serge Odin
 - Stéphane Cabannes
 - Marc Louat
 - William Condette
 - Frédéric Denis
 - Pathy Bad
 - Pierre Albanèse pour avis juridique
 - Serge Arrialh (son accord a été demandé en séance par sms)
- Proposition de demander à Gilles Mageux d'intégrer la commission

Le responsable de la commission sera désigné lors de la première réunion de celle-ci (à lancer).

- e) Fait
- f) En cours, William Condette regarde ce point.

Nouveau point à inscrire en suivi : le lancement de la commission congrès

5 Les grands projets FFAP pour 3 ans.

Serge Odin dresse la liste des grands projets pour les 3 ans à venir en rappelant les principes suivants :

- Baisse des dépenses de fonctionnement
- Augmentation des recettes notamment les cotisations de nouveaux membres.

Pour les recettes, les pistes seraient :

- Tarif de l'imprimeur à revoir
- Recherche de sponsors (avec le concours de Patrick Lonchamp)

- Création de nouveaux produits dérivés FFAP (Equipes de France, etc...)
- Réactivation des Editions de la FFAP

Projets annoncés :

- a) Assises de la magie en France : grand projet axé sur des thèmes et des groupes de travail (Marchands, Congrès, TV...). Les assises seraient ouvertes et les résultats seraient communiqués à la communauté magique dans son ensemble par différents canaux de diffusion. Il y aurait un modérateur par groupe de travail rapportant le résultat des échanges et des idées de réalisations à mettre en place.

Le but est avant tout de fédérer les énergies de tous ceux qui travaillent dans la communauté magique en France, montrer le rôle de la FFAP dans le paysage magique français, avec pour effet de la rendre attractive, populaire et incontournable.

- b) BIAM : faire reconnaître le brevet
- c) Relation entre la FFAP et les clubs : améliorer les relations entre la FFAP et les présidents de clubs, les échanges doivent être faits dans les deux sens, les clubs doivent être acteurs dans les actions de la FFAP, localement. La presse locale devrait être incluse dans le processus de communication des événements de la FFAP. A ce sujet voici les remarques faites en séance :
- a. Jean Claude Eude : montrer que les clubs ont besoin de la FFAP pour faire vivre la magie en France
 - b. Jean Marie Marlois : avoir un temps d'échanges et de paroles entre présidents, quand on se réunit en assemblée, on n'a pas le temps de discuter
 - c. Pierre Albanèse : faire des réunions en France ailleurs qu'à Paris avec les présidents et sur un sujet

Limites évoquées : la FFAP est limitée sur le remboursement des frais de transport. Audoin Rambaud serait prêt à organiser 1 conseil fédéral à Juan-les-Pins.

- d) Club des collectionneurs : finaliser le projet pour arriver à faire fusionner les 2 entités actuelles en une seule.
- e) Concours régionaux : Alexandre Laigneau propose de faire un nouveau concours régional en Ile-de-France. Le problème est de savoir à quelle amicale ce concours va pouvoir se rattacher. Il faut réfléchir sur la Région en incluant l'ensemble des amicales FFAP de la Région.
- f) Optimisation du local FFAP : vitrines renouvelées, organisation des salles, sous-sol...
- g) Livret d'accueil : à actualiser et expliquer les grades
- h) Clips vidéos : réaliser des clips pour les montrer sur écran au stand FFAP lors des Congrès, ce sera expérimenté lors du congrès de Nancy. Benji est volontaire pour faire les clips. William Condette et Benji vont prendre en charge la réalisation de ces vidéos.
- i) URSSAF, SACEM, contrats d'assurances : avoir des contrats plus précis, optimiser les contrats d'assurances pour en faire bénéficier les clubs si cela est possible, pour bénéficier de prix avantageux au global. Le local FFAP est couvert mais qu'en est-il des autres locaux où se réunissent les clubs, les structures, où se passent les conférences et les galas, etc...
- j) TVA : regarder si la FFAP peut récupérer la part TVA pour les congrès
Pierre Albanèse propose que la FFAP fasse une étude sur la récupération de la TVA pour les congrès.

6 La Communication à la FFAP.

Point déjà abordé à plusieurs reprises et non traité

7 Reprise en mains des congrès par la FFAP.

Sans objet, vu en Assemblée Fédérale.

8 Rapprochement des collectionneurs.

Serge Odin rappelle la situation :

Le groupe des collectionneurs historique a été rattaché à l'AFAP puis à la FFAP en tant que groupe intégré, dont les membres étaient soit déjà dans une amicale soit hors d'une amicale mais membre FFAP. Aujourd'hui tous les membres FFAP peuvent avoir accès à ce groupe qui se réunit une fois par mois à Paris, sans sur-cotisation puisque les membres font déjà partie d'une autre amicale (principe de la Fédération) et que ce groupe ne fonctionne pas en amicale, mais en groupe inter-amicales.

En 2015 un autre groupe de collectionneurs a vu le jour sous forme d'une association, l'AFPAM, association rattachée à la Fédération et validée en Assemblée Fédérale en 2015. Cette association a pour objet l'amicale des collectionneurs. Cette association a une cotisation supplémentaire, bien que le membre paie déjà une cotisation propre à une autre amicale.

Il existe donc deux groupes de collectionneurs ayant le même objet. La FFAP défend le patrimoine magique avec l'ensemble des collectionneurs de France. L'objectif, pour la FFAP, est d'unifier les deux groupes pour arriver à avoir une seule association.

Serge Odin a engagé une négociation entre les deux groupes de collectionneurs. L'idée de faire une seule association serait acceptée dans le principe par les deux groupes.

Pierre Albanèse confirme que le projet de rapprochement des deux structures est en bonne voie mais les deux ambitions sont différentes :

- L'AFPAM veut faire bénéficier des amicales de province ce qui se passe à Paris en termes de collections et de patrimoine
- L'histoire de la magie a évolué grâce à internet. L'AFPAM veut créer un site spécifique fédéral pour le patrimoine magique. L'outil futur sera mis à disposition de l'ensemble des collectionneurs, une fois que les deux structures seront fusionnées
- S'il y a une fusion, il y aura une amicale avec des statuts en adéquation avec ceux de la FFAP et qui deviendra ainsi l'association de collectionneurs reconnue par la FFAP.

Serge Odin souhaite que tous ces débats préparatoires soient gérés par les collectionneurs sans ingérence du bureau de la FFAP.

Jean-Claude Eude indique que ce rait bien de faire tourner les collections en province dans les amicales. Il ne faut pas oublier les archives, par exemple celles du CIPI devraient revenir à la FFAP.

Serge Odin lit l'édito de la revue 611 sur les collectionneurs.

9 La Revue.

La revue 611 connaît un retard de livraison. Frantz Réjasse assume le retard et le confirme, expliquant que la mise en page de la revue est lourde et qu'il doit refaire la mise en page pour chaque article. Pour l'imprimerie, il y a des pistes afin de baisser les prix mais il indique que pour le moment les prix sont compétitifs compte tenu de la qualité de la revue.

Il s'ensuit quelques échanges à propos des retards

William Condette demande pourquoi il n'y a pas de directeur adjoint de la revue pour éviter les retards.

Serge Odin dit que c'est un poste compliqué à tenir à deux, et que ce poste demande beaucoup de temps de travail.

William propose que la FFAP mette une compétence en plus pour la revue

Serge Odin répond qu'il y a déjà Armand Porcell qui gère le contenu et Frantz Réjasse qui gère la mise en page. Quel rôle complémentaire aurait une troisième personne ?

Pathy Bad indique que les jeunes ne sont pas intéressés à avoir une revue avec des infos décalées de trois ou quatre mois, surtout à l'heure d'internet et des réseaux sociaux.

Joël Hennessy propose d'utiliser Facebook pour communiquer sur le retard de livraison de la revue

Les solutions pour diminuer le retard ne sont pas trouvées en séance si ce n'est que Frantz Réjasse s'est engagé officiellement à y remédier très vite.

10 Le budget 2017

Non traité, c'est trop tôt pour faire un prévisionnel sur 2017.

11 Situation de la Structure Equipe de France de Magie FFAP de close-up.

Frédéric Denis fait le bilan du démarrage de l'Equipe de France. Il y a 6 candidats pour le moment. Certains numéros sont aboutis, d'autres pas.

Les 11 et 12 juin aura lieu un stage au local FFAP sur l'improvisation et la mise en scène pour le close-up. Il sera établi un passeport avec des objectifs pour chaque membre.

William Condette a filmé la séance au local. Il propose que la FFAP puisse montrer des séquences aux amicales afin d'inciter les membres à se porter candidats.

Pathy Bad souhaiterait faire de même pour l'équipe de France de scène.

Frédéric Denis souhaiterait faire avec l'Equipe de France de close-up un DVD d'initiation à la magie du close-up.

En ce qui concerne la communication sur les équipes de France, Stéphane Cabannes sera plus axé la partie technique, le contenu de la communication étant à la charge des 2 structures Equipes de France. En revanche, le Bureau FFAP doit être mis au courant de l'ensemble des actions de communications. Chaque responsable de structure fait la proposition du contenu qui sera validé par le Président, à chaque fois que cela est possible.

12 Situation de la Structure Equipe de France de Magie FFAP de scène.

Pathy Bad a repris la fonction de directeur de l'Equipe de France avec H. Protat en adjoint.

Les niveaux artistique et technique de la promo actuelle est plus faible que les précédentes promotions. Il y a eu beaucoup de demandes d'intégration Equipe de France et une sélection sévère a été faite. Malgré cela le niveau reste faible.

Une grille d'évaluation a été mise en place pour les pistes d'améliorations par numéro et pour la sélection.

William Condette est d'accord pour filmer l'Equipe de France Scène. Il propose en outre d'avoir un seul logo Equipe de France sur le site.

Pathy Bad rappelle que le budget de 5500€/an réellement utilisé en moyenne sur 7 ans est un budget d'investissement pour les coachs et les encadrants. Ce budget est à mettre au regard de l'image et de la valorisation de la magie en France. Il juge le budget relativement faible à cet égard.

Serge Odin insiste sur l'aspect de la communication et sur la volonté du bureau d'aller de l'avant. Si on a une médiatisation de l'Equipe de France de scène la FFAP en profitera aussi et sera plus visible et attractive.

Il a été dit dans la salle, parmi les participants à la réunion : les stagiaires de l'edfs reçoivent des conseils et ensuite gagnent de l'argent avec l'argent investi par la FFAP, les stages étant gratuits. Cela soulève l'idée que certains ne redonnent pas à la FFAP des retombées médiatiques ou des actions de communication à la hauteur de cet investissement. Pathy Bad pense qu'il faut communiquer sur la réalité des impacts positifs de cette Equipe pour la FFAP

Ancrage Production : c'est une petite boîte et ce n'est pas certain que la relation avec la FFAP puisse durer. La conjoncture est difficile pour produire un spectacle et Ancrage donne de moins en moins de dates. Ancrage se pose clairement la question de poursuivre ou non le partenariat avec la FFAP. Pathy est en cours de prospection pour une autre solution.

13 Situation de la Structure Spectacles de l'année et de la Commission des Vidéos de l'année.

Les spectacles de l'année :

Claude Gilson fait état du succès rencontré dans la formule de sélection et de remise des prix, les magiciens sont tous très demandeurs. Claude rappelle les différents événements qui ont eu lieu en 2015, et mentionne l'ambition de faire un grand événement à Paris avec un grand show.

Il rappelle les gagnants 2016.

Vidéos de l'année :

Les prix pour les vidéos sont ciblés vers les jeunes en partenariat avec DicoMagie. Le jury est jeune, la sélection porte sur 3 vidéos et le vote final est sur internet. La formule rencontre un beau succès également.

Budget global pour la structure : 3000€

Les jurys sont tous des professionnels, la prochaine remise des prix se fera fin novembre 2016 à la maison de la magie à Blois.

Pour les futurs jurys, une liste de professionnels sera établie. Frédéric Denis se propose d'entrer en contact avec Claude Gilson pour l'établir.

14 Situation de la Commission Titres et grades.

Un courrier a été envoyé à tous les Présidents de clubs avec le texte de référence sur l'attribution des grades et des titres FFAP. A ce jour il n'y a eu aucun retours, commentaires ou réponses des Présidents.

Jean Marie Marlois rappelle l'historique des grades et la situation actuelle. Dans un premier temps les nouveaux membres peuvent être stagiaires FFAP avec le titre « amis de la magie » et les membres peuvent être « magiciens » selon les règles du texte.

Joël Hennessy pose la question du prix de la cotisation FFAP à propos des personnes ayant le titre « amis de la magie », attribué aux membres cotisants à la FFAP mais non magiciens ? Il y a une problématique pour ces membres pas encore membres. Pourquoi ne pas avoir un tarif différent ?

Après échanges, les membres du Conseil se mettent d'accord pour expérimenter ce système de titre / grades en commençant par « les amis de la magie » et « magiciens ». Dans un an on fera le point au niveau des clubs.

Ensuite dans un deuxième temps le titre « magicien expert » sera à mettre en place.

La commission des grades est à compléter par des cooptations afin d'étudier les grades à donner.

15 Situation de la Commission du BIAM et Atelier de l'Enchanteur.

William Alban indique qu'il est tout seul à faire le BIAM.

Frédéric Denis, Gérald Rougevin, Serge Odin et Guy Hedelin se proposent de faire un retour sur le contenu du document.

Le budget BIAM a été donné au trésorier (1 déplacement au moins chaque mois) pour financer le projet.

La suite : en fonction des retours, on attend la fin du congrès de Nancy pour avancer.

Ateliers de l'Enchanteur : ils seront le bras armés du BIAM pour les clubs.

16 Les assises de la Magie.

Pas de remarques à propos du projet présenté (cf point 5)

17 Le local FFAP

Copropriété :

- Pas de travaux prévus en 2016.
- Loge : si le gardien part, la copropriété doit lui verser une indemnité de départ de 15000€ réparti sur la copro, soit environ 3000€ pour la FFAP. La loge sera alors vacante. Si la loge est mise en vente la FFAP est intéressée pour l'achat.
- Magasin à côté du local : elle serait également mise en vente et la FFAP est intéressée.

Il faut évaluer le coût d'achat et voir avec la banque si le prêt est possible, dans l'une ou l'autre configuration d'extension du local actuel.

18 L'assurance de la FFAP.

Non traité. Ce point sera traité par une étude (cf point 5) spécifique.

19 Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

La Maison de la Magie à Blois est proposée pour la prochaine réunion, à l'occasion de la remise des prix du spectacle de l'année. Le Conseil adopte la proposition.

Le bureau tiendra sa réunion également.

Date : les 19 et 20 novembre 2016.

Serge Odin remercie tous les participants.

Le 20 avril 2016 :

Serge Odin
Président

A handwritten signature in blue ink, reading "Serge Odin". The signature is written in a cursive style with a large, looping initial "S" and a horizontal line extending from the end of the name.

Gérald Rougevin
Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, reading "Gérald Rougevin". The signature is written in a cursive style with a large, looping initial "G" and a horizontal line extending from the end of the name.

Relevé de décisions du Conseil fédéral – CF du 23/01/2016

N°	Quoi ?	Qui ?	Pour quand ?	Réalisé ?
1	Demander le remboursement de l'affaire GA à l'avocate de la FFAP.	S.Odin	02/04/16	
2	Dénoncer le contrat PayBox 3 mois avant l'échéance (31/12/16).	S.Odin	15/09/16	
3	Rédiger les lettres de mission aux 3 modérateurs du site FFAP.	S.Odin	02/04/16	
4	Actualiser le cahier des charges des congrès et ses annexes.	S.Odin	27/10/16	
5	Corriger le contrat de mise à disposition de la Maison de la FFAP.	W.Condette	02/04/16	Fait
6	Communiquer sur les coaches et les activités de l'EdF dans une prochaine Newslecture.	P.Bad + F.Denis	02/04/16	
7	Se renseigner pour l'achat éventuel d'une machine à carte.	S.Cabannes	02/04/16	

Rédigé par Christian Guignet, le : 03/02/2016

Modifié le :

Soldé le :